

LE JUMELAGE 5 AXES



Le jumelage peut être enrichi par la participation au printemps théâtral des écoles organisé par l'association EnJeu.

1/ La pratique culturelle, qui permet de former le regard, développer le sens critique et l'imaginaire par la rencontre avec l'œuvre.

- ◆ Chaque classe s'inscrit à 3 spectacles dans la saison
- ◆ Chaque classe s'engage à étudier la possibilité d'une sortie en famille sur un quatrième spectacle en soirée.

2/ La pratique artistique, dans le but de mieux appréhender le spectacle vivant par la pratique du théâtre.

- ◆ Les classes jumelées sont prioritaires pour l'action "Brûler les planches".
- ◆ Les classes bénéficient de :
 - 8h d'intervention d'un comédien professionnel dans la classe en cas de participation au printemps théâtral
 - 6h d'intervention d'un comédien professionnel dans la classe en cas de non-participation au printemps théâtral.

3/ La médiation culturelle, comme dispositif d'accompagnement, en amont ou en aval des représentations, qui s'appuie sur la rencontre avec les artistes, les techniciens, l'analyse des contenus, la mise en parallèle avec d'autres œuvres ou formes artistiques...

- ◆ Chaque classe s'inscrit à une des actions de médiation proposées.
- ◆ Les classes jumelées sont prioritaires pour rencontrer les équipes artistiques lorsque des bords de scène sont proposés à l'issue des spectacles.

4/ La formation des enseignants (CF. FICHE N°4)

- ◆ Chaque enseignant s'inscrit à au moins un temps de formation dans le but d'affiner ses connaissances, son rapport aux œuvres et préparer collectivement l'inscription du jumelage dans le projet de classe.

5/ La participation à deux rencontres : le lancement du dispositif en septembre et son évaluation en juin.

L'engagement dans un jumelage permet une priorité dans le choix des spectacles et des actions rattachées. Les frais de transports sont pris en charge à hauteur d'un aller-retour pour les écoles situées à moins de 20 km du Quai ou deux allers-retours au-delà de 20 km. Une convention de jumelage sera établie entre le théâtre et les établissements concernés, ancrant cette école du spectateur dans un projet de classe ou d'école.

LE PARCOURS 2 AXES



1/ La pratique culturelle, qui permet de former le regard, développer le sens critique et l'imaginaire par la rencontre avec l'œuvre.

- ◆ Chaque classe s'inscrit à 3 spectacles dans la saison.

2/ La médiation culturelle, comme dispositif d'accompagnement, en amont ou en aval des représentations, qui s'appuie sur la rencontre avec les artistes, les techniciens, l'analyse des contenus, la mise en parallèle avec d'autres œuvres ou formes artistiques...

- ◆ Chaque classe s'inscrit à au moins une des actions de médiation proposées.



LA VENUE SIMPLE



- ◆ Chaque classe s'inscrit à 1 ou 2 spectacles dans la saison, dans la limite des places disponibles.